



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services de la Présidence

Question écrite n° 91667

Texte de la question

M. René Dosière signale à M. le Premier ministre que la réponse à sa question n° 67889 concernant le parc automobile de la Présidence de la République est tout à fait incomplète, puisque n'y figurent pas, pour chacune des années 2001 à 2004, les montants des primes d'assurance de l'ensemble de ces véhicules. Il renouvelle cette demande. En outre, il aimerait connaître le nombre global de véhicules et de chauffeurs directement affectés, d'une part, au service du Président et, d'autre part, au service de l'épouse du Président.

Texte de la réponse

Le montant des primes d'assurance de l'ensemble des véhicules composant le parc automobile de la Présidence de la République acquitté en 2005 s'élève à 88 398,46 euros. Deux chauffeurs sont affectés au service du Président de la République.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91667

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3780

Réponse publiée le : 27 juin 2006, page 6783